



VILLE de GIEN

Construction d'un crématorium et d'un puits du souvenir

ENQUETE PUBLIQUE

MEMOIRE EN REPONSE

En date du 17 février 2020 Monsieur Jean BERNARD, commissaire enquêteur désigné par le Tribunal Administratif d'Orléans a remis son procès-verbal de synthèse des observations émises lors de l'enquête publique qui s'est déroulée du Lundi 6 janvier 2020 à 9 h au lundi 10 février 2020 à 12 h.

Réponse à l'observation orale émise par M. DUREVILLE lors d'une permanence

Observations	Réponses du porteur de projet
Le projet a pris du retard par rapport au planning prévisionnel figurant dans le dossier	La mise en œuvre du projet dans le respect du cadre réglementaire et législatif a en effet induit un décalage du planning au regard de celui énoncé dans le planning prévisionnel.
Le nombre de crémations prévues semble surestimé	L'estimation réalisée est issue de l'étude de marché faite par le délégataire, professionnel reconnu dans le domaine.
Un autre projet de crématorium est en cours à Lavau à 33 kms de Gien	Ce projet est apparu postérieurement au projet de crématorium de Gien.

Réponse à l'observation orale et au courriel émis M. CAULIER, entreprise de Pompes Funèbres Caton

Observations	Réponses
Renseignements sur les tarifs de crémation pratiqués	Les prévisions tarifaires figurent dans le dossier d'enquête publique – Dossier B « dossier économique » - pièce 6 « tarif des prestations »